



# Conditions de travail des enseignants dans les établissements de l'enseignement professionnel

## Remerciements

Je tiens à remercier les collègues qui nous ont alertés sur la dégradation des conditions de travail dans nos établissements.

Un grand merci à celles et ceux qui ont participé à l'élaboration de ce bulletin académique spécial.

Nasr Lakhsassi  
Secrétaire académique

## Le SNUEP-FSU

Un syndicat engagé, combatif et déterminé pour tous :  
Pour défendre l'enseignement professionnel public et laïque

## Permanence

Lundi  
mardi, Mercredi,  
Jeudi et Vendredi  
de 14h à 17h 30

26 rue Paul Mamert  
33800 Bordeaux  
05 56 68 98 91

## CONDITIONS DE TRAVAIL ET MALAISE DES ENSEIGNANTS

Il devenait urgent pour nous de publier ce Bulletin académique spécial sur les conditions de travail et le mal être des professeurs du second degré et en particulier des professeurs de lycées professionnels. Pas une semaine ne se passe sans que nous ne soyons sollicités plusieurs fois à ce sujet. Les profs ne vont pas bien et ils l'expriment de plus en plus au grand jour, et s'ils se tournent de plus en plus vers nous, c'est parce qu'ils ne trouvent plus de réponses satisfaisantes de la part de leur hiérarchie directe. Cela va des incivilités quotidiennes d'un nombre de plus en plus important de leurs (nos) élèves qui n'accordent plus de respect à l'institution scolaire à la violence insupportable comme nous en avons été témoins il y a quelques jours dans un établissement de notre académie. Et nous avons tous aussi malheureusement en mémoire des suicides ou des tentatives de suicide de la part de quelques-uns de nos collègues. Ce n'est pas avec plaisir que nous faisons état de cela mais il faut briser le mur du silence dans cette société qui dénigre bien trop souvent le corps enseignant.

14% des agents de l'éducation sont en situation d'épuisement professionnel (contre 11% dans les autres professions), 25% sont en état de tension : « *L'épuisement professionnel est à considérer de manière sérieuse chez les enseignants de la maternelle au lycée. Les enseignants, ou plus généralement les personnels éducatifs en contact avec les enfants à qui ils doivent fournir une éducation, sont régulièrement confrontés aux jugements, à la critique, aux bavardages, parfois aux réflexions outrageantes, insolentes, voire même à des paroles ou actes violents, émanant des élèves, des parents ou des collègues. Le personnel chargé de l'éducation est pris entre deux feux, d'un côté il doit faire son maximum pour assurer la discipline, la gestion du programme annuel et l'éducation des enfants de manière générale, et de l'autre il doit subir les critiques, les attaques que suscitent ses méthodes d'enseignement.* » Le Carrefour social (dont fait partie la MGEN) 2011

Il est loin le temps où l'espoir de nombreux jeunes était de devenir enseignant. L'Education nationale peine à recruter et un sondage de 2012 témoignait que, malgré la crise, un enseignant sur deux (46%) aimerait changer de carrière !!! Ne serait-on pas arrivé là où certains rêvaient d'en venir : déstabiliser un corps enseignant qui détenait soi-disant trop de pouvoirs pour le rendre corvéable et tailleur à merci ! Rendez-vous compte : quel danger que d'enseigner de la littérature, des langues, de l'art, des sciences, des techniques...dans une classe où le maître était fier de transmettre les connaissances ! Il fallait briser ce prof là, briser l'acte d'enseigner au profit de l'acte d'évaluer ce dont on aura jamais eu le temps d'enseigner...Et en premier chef, l'enseignement professionnel qui s'était fait un devoir de former des citoyens et des travailleurs à part entière.

En tuant le prof, on a tué l'éducation et on a terriblement fragilisé ainsi ces « hussards de la République » dont les souffrances sont le lot quotidien!

Christian Sauce

## Témoignages 1<sup>er</sup> Trimestre 2013

**C**amille...enseignante depuis 1994 : « Je vis une situation pénible au lycée... Cette année et pour la première fois, j'interviens sur une classe de première année CAP..., avec une classe hétérogène, des élèves allophones et je suis professeur principal de la classe. Je vis une situation pédagogique difficile n'étant pas en mesure de faire mes cours avec cette classe (3 heures de technologie).

Mes collègues m'avaient à plusieurs reprises parlé de leurs difficultés depuis une dizaine d'années, mais comme toute bonne collègue, je les écoutais sans pouvoir comprendre ce que ces collègues subissaient au quotidien.

Insultes verbales en ce qui me concerne, car ces élèves (heureusement pas tous), ne sont pas sur le même registre de langage mais mes compétences de vulgarité dans ce cas sont vraiment très faibles (je vais finir par progresser...) ! En plus de ce souci avec mes heures de cours, je suis professeur principale de cette classe et j'ai donc la joie par la même occasion d'être responsable de leurs faits et gestes dans l'établissement (ou en tout cas de me sentir responsable de leur "éducation" "rééducation" "accompagnement"). Une élève a déjà été exclue de l'établissement pour vol dans le sac à main d'une collègue, 4 autres sont passés en commissions éducatives depuis le 10 et 20 janvier avec fiche de suivi... Peut-être allons nous pouvoir "sauver" deux élèves mais en ce qui concerne deux des élèves, ils continuent à venir à la carte lorsqu'ils veulent avec leurs lots d'insultes et d'incompréhensions vis à vis du règlement intérieur, du respect de l'autre .... lorsqu'ils sont là. Bref le quotidien de bon nombre de collègues... Ayant fait le tour de mes collègues, je m'aperçois que tous les collègues sont "mis à mal" (femmes et hommes) et que malheureusement notre administration ne sait pas prendre en compte nos difficultés, dans l'attente que cela se passe ??? ou que les prochaines vacances effacent les incidents... »

**L**ucas...TZR : « Sur le plan personnel, je suis à bout, le courage de ma compagne depuis 6 ans à des limites. Les déménagements successifs pour raisons professionnelles nous ont épuisés, les conséquences financières ont été douloureuses. Nous avons décidé de faire un enfant et elle est aujourd'hui enceinte de 7 mois et demi... La perspective d'effectuer le remplacement à ... à 1h37 de mon domicile est inconcevable maintenant. Je ne suis même pas capable de l'accompagner dans cette étape majeure de notre vie. Notre vie est précaire. Nous sommes isolés au niveau familial où les liens sont rompus. Je suis dans un état de fragilité nerveuse important qui nécessite un arrêt de travail. Mon parcours n'est pas celui du TZR qui n'a jamais effectué de remplacement, ou qui effectue des remplacements dans une zone restreinte qui lui permet de construire sa vie. La mienne est régulièrement bafouée, et ici au plus mauvais moment. »

**M**arie : « Peux-t-on devenir un si mauvais enseignant en peu de temps pour arriver à la situation que je vous décris dans le fichier joint. Le problème est que cette situation se répète avec une classe de Terminale Bac Pro pour quelques élèves qui depuis l'an dernier ont des attitudes provocantes et insolentes. Lorsque j'en ai parlé au conseil de classe du 1er semestre 2011/2012, le proviseur m'a méchamment envoyée balader.

J'enseigne depuis 1998 à ... et j'avoue que cette situation particulièrement déstabilisante me fait me poser des questions. Suis-je devenue si mauvaise ? Je suis au bout du bout... »

**V**alérie... : « En effet, je considère que les problèmes qui se développent chez nous viennent de ses négligences (NDLR : la CPE). Elle n'est JAMAIS dans son bureau. Quand on fait des rapports, on est censés voir l'élève ensemble mais cette année, cela n'arrive jamais et nous ne savons pas si des sanctions sont prises. Elle déteste les profs et n'arrête pas de crier à la cantonade que nous sommes des feignants. Quand elle vient en salle des profs, ce n'est que pour se moquer des personnels qui sont ou ne sont pas là (sauf son groupe de copains). La proviseure, lui a délégué des tas de "pouvoirs" si bien qu'elle passe son temps à fliquer les profs, à accorder puis refuser ensuite les changements d'emploi du temps. Les élèves ont compris ce qui se passe et en jouent. »

**N.B : les prénoms ont été changés.**

## La refondation et la souffrance des enseignants

« Les cinq années 2007/2012, ont été catastrophiques. Une accumulation de mesures imposées, une culture du résultat apparent, une superposition de tâches paperassières dont personne ne comprenait l'utilité, un développement organisé de l'autoritarisme avec prolifération des injonctions et des exigences immédiates, avec un système de primes et de sanctions sans précédent, des animations pédagogiques fortement contestées, un encadrement dont les nouvelles promotions ont été rigoureusement formatées, lui-même oppressé, les contrôles incessants, tout a été conçu et mis en place pour détruire l'école. La seule mesure susceptible de donner un peu de bonne conscience aux décideurs et aux exécutants a été l'aide individualisée, qui n'a rien coûté, qui n'a fait l'objet d'aucune réflexion collective qui est condamnée par tous les spécialistes, de tous les bords politique, et qui est « vomie » par tous les enseignants selon une expression trouvée dans le rapport Debarbieux/Fotinos.

**On construit l'avenir, surtout en proposant d'améliorer le présent plutôt que de refonder le système et de prendre à bras le corps les vrais problèmes.** Il ne s'agit pas que des moyens et des points d'indice, des avantages acquis et de ceux à conquérir, il s'agit de la vie des enseignants, des parents, des enfants, de la communauté éducative. Il s'agit de la compréhension du sens du métier, de la reconnaissance réelle de la place de l'éducation dans une société en mouvement accéléré, de l'aide nécessaire à la transformation des pratiques, de la mobilisation pour des projets conjugués, du bonheur d'apprendre et d'enseigner.

**La souffrance des enseignants au cœur de la refondation ? Pourquoi pas ?** En tous cas, il faut qu'elle soit prise en compte, vraiment. Il n'y aura pas de refondation sans une confiance retrouvée, sans quelques parcelles d'enthousiasme pour changer l'école et changer fondamentalement ses pratiques.

Dans un contexte de défiance et de mépris, on se replie instinctivement sur des pratiques simples, que l'on fait semblant de croire éprouvées pour se rassurer, on cherche des coupables ailleurs, les enfants qui ne travaillent pas, les parents qui n'assument pas leurs responsabilités, la société et les médias, on détourne, on résiste passivement, on fait le dos rond devant l'autorité, on triche, mais on ne s'engage pas dans la construction du neuf. « L'ancien se meurt mais résiste, le neuf tarde à voir le jour, dans le clair-obscur surgissent les monstres » (Gramsci). » Pierre Frakowiak, Inspecteur Honoraire EN (09/2012) Site Educavox

## Rapport d'information du Sénat sur le métier d'enseignant (19 juin 2012)

« **La souffrance ordinaire** est largement tue et reste invisible de l'institution scolaire et de la hiérarchie administrative. Pourtant, elle mine en profondeur le travail de nombreux enseignants. Un sentiment d'impuissance, qui se change parfois en découragement, peut naître d'une difficulté perçue à intéresser durablement les élèves, quels qu'ils soient. Ceci se retrouve à tous les niveaux d'enseignement, y compris en classe préparatoire, et contribue à dévaloriser à leurs propres yeux l'action des enseignants.

Mais la souffrance ordinaire des enseignants est essentiellement liée, selon l'analyse de Françoise Lantheaume, au sentiment de ne pouvoir faire ni ce que l'institution et les parents d'élèves demandent de faire, ni ce qu'eux-mêmes en tant qu'enseignants souhaitent pouvoir faire. En d'autres termes, elle est liée à l'impression de ne pouvoir accomplir du « bon travail », de ne pas pouvoir répondre aux injonctions extérieures, plus ou moins légitimes et de ne pas réussir à incarner leur représentation idéale de ce que doit être un « bon enseignant ».

La multiplication des évaluations dans tous les segments du système éducatif ne peut qu'aiguiser la souffrance au travail des enseignants. La pression évaluative institutionnelle s'appuie en effet sur des dispositifs contraignants dont les enseignants ne voient pas l'intérêt pour leurs pratiques pédagogiques. Elle contribue à accroître le fossé entre les prescriptions imposées et la perception que les enseignants se font de leurs missions. Au regard de l'institution s'ajoutent celui des parents, de la presse et de l'opinion publique nourrie des enquêtes internationales. Les critiques s'accumulent péle-mêle et perturbent les pratiques des enseignants sommés de se concentrer sur le bien-être et les performances de tous les élèves individuellement, mais sans qu'il ne leur soit proposé ni accompagnement, ni cadre d'action cohérent, ni hiérarchisation des priorités. La solitude bien réelle des enseignants accroît leur malaise en alourdissant les responsabilités individuelles et en freinant leur coopération dans la résolution de problèmes communs. Elle est pour partie liée à l'organisation du travail dans les établissements...»

## Rénovation de la Voie pro et conditions de travail

(Rapport du Sénat, juin 2012)

« Le principe même de la généralisation du baccalauréat professionnel en trois ans était donc pour le moins discutable car elle risquait surtout de pénaliser les élèves les plus fragiles qui n'auraient plus le temps de reprendre pied après des années de collège difficiles, comme le permettait le passage par le BEP. Sans conclure la phase expérimentale par aucune véritable évaluation globale et publique, le ministère a pourtant procédé à une généralisation brutale sans inflexion des mesures initiales et sans cadrage national fort. La mise en œuvre de la réforme au pas de charge a justifié toutes les inquiétudes que votre rapporteure formulait dès 2009 dans son avis sur le budget de l'enseignement professionnel. Comme pour de nombreux autres dispositifs laissés plus ou moins à leur discrétion par le retrait volontaire de l'administration centrale, les recteurs ont développé alors des politiques académiques très différentes. L'autonomie accrue des établissements a encore accentué cette disparité de traitement... De plus, les modalités de réalisation du CCF ne sont pas satisfaisantes. Insuffisance du cadrage national, manque de lisibilité, complexité d'organisation, difficulté d'articulation avec le cursus du baccalauréat, réduction du temps proprement dévolu à la formation, les reproches ne manquent pas. **La progression pédagogique est perturbée, la charge de planification et d'organisation est démesurée, le processus de certification au cours de l'année est illisible pour les élèves, la fiabilité des évaluations est parfaitement aléatoire, l'articulation avec les dispositifs d'accompagnement personnalisé et avec les périodes de formations en milieu professionnel (PFMP) est déficiente.** Tout cela donne le sentiment de beaucoup d'énergie gaspillée vainement, sans que les élèves en profitent. »

## RAPPORT d'ERIC DEBARBIEUX

(26 février 2013)

Eric Debarbieux a remis un rapport le 26 février 2013 à Vincent Peillon, sur les violences qui s'exercent en milieu scolaire tant entre élèves qu'envers les personnels, notamment les enseignants, les plus exposés.

Une partie reflète certainement les conséquences de la politique suivie entre 2007 et 2012 de stigmatisation des personnels par des managers formés au culte de la performance et des résultats, sans s'apercevoir que leur comportement pouvait aboutir à des formes de harcèlement au travail. **Le harcèlement est un facteur de décrochage professionnel pour 56.1% des enseignants qui s'estiment harcelés.** Cela les conduit pour plus d'un tiers à vouloir changer de métier. Cette profonde démotivation ne peut manquer d'interroger l'Institution quant à la motivation des adolescents à étudier, si leurs enseignants sont aussi découragés, alors qu'ils auraient besoin d'être accompagnés, valorisés, par ceux qui les encadrent...

D'après l'étude publiée par Eric Debarbieux et son équipe, 42.5% des enseignants a été au moins une fois injurié par un élève depuis la rentrée 2012, et 21.9%, à divers titres, estime avoir fait l'objet d'un harcèlement. Même minoritaires, ces situations ne manquent pas de nous interpeller, alors que le MEN manque cruellement de moyens pour redonner à ce métier de l'attractivité... Les insultes et autres incivilités font donc partie du quotidien des enseignants, 41.3% des enseignants en ayant été victime au moins une fois dans l'année. On comprend nettement mieux, par ces chiffres, ce que devient le métier d'enseignant, et l'urgence qu'il y a à établir de nouvelles règles, de nouveaux moyens de réponse pédagogiques et "éducatifs" pour des publics qui respectent de moins en moins les enseignants, [certains élèves en faisant véritablement un jeu](#)... Depuis 2009 au moins, on ressent une forte dégradation de la formation initiale des enseignants, avec 75 à 70% de mécontents, mais ce qui étonne le plus, c'est que le sentiment d'avoir été mal formé persiste chez les enseignants à plus de 50% depuis plus de 20 ans ! Cela signifie que malgré l'introduction des IUFM la situation ne s'était pas améliorée, et que les ESPE auront fort à faire pour inverser une tendance de plus en plus lourde d'inadéquation des savoirs enseignés par rapport aux pratiques de terrain. Il semble important de comprendre qu'actuellement, les enseignants aient nettement plus besoin d'acquérir des savoir-faire et des savoir-être que d'être bardés de diplômes et gavés de savoirs savants... » [Portail Aide aux Profs](#) (NDLR : Eric Debarbieux est Professeur Universitaire. Il a enseigné à l'Université de Bordeaux. Son rapport est très instructif)

## LES MANDATS DU SNUEP-FSU

### Congrès de Châtenay-Malabry (Avril 2011)

#### Violences dans la sphère scolaire :

« Le discours ministériel relatif à la violence dans la sphère scolaire occulte systématiquement et délibérément le débat sur les causes socio-économiques et psychologiques à l'origine de celle-ci. Rappelons que les thèses matérialistes de la fin du XXème siècle avaient déjà révélé que des conditions précaires d'apprentissage (manque de nourriture, pas d'endroit pour étudier à la maison, travaux domestiques multiples...) nuisent fortement au rapport au savoir des élèves. Une distance entre les attendus des enseignant-es et les travaux des élèves s'installent progressivement impliquant une réelle souffrance au travail pour les deux parties. S'ajoute à cela ce que Bourdieu nomme la violence symbolique de l'institution envers des adolescents en pleine construction. Les élèves de LP sont, dans ce cadre, très exposés à tous les implicites sociaux (pauvreté, échec scolaire...) et les reçoivent comme une véritable violence généralisée. Cependant, on ne peut pas demander aux enseignants de gérer toutes les difficultés des élèves et de pallier les situations générées par la société. »

#### Conditions de travail :

« Les PLP et les CPE depuis quelques années subissent un alourdissement des charges de travail, sans rémunération indiciaire supplémentaire :

- mise en place systématique des examens sous forme de CCF pour le CAP, certification intermédiaire et le Bac Pro : travail pédagogique auquel s'ajoute un travail purement administratif de gestion des CCF,
- mise en place de nouvelles dispositions (cartable en ligne, cours mis en ligne ou banques d'exercices constitués par les professeurs),
- multiplication des réunions hors temps scolaire (concertation, GAIN, pré-conseils de classe, remise des bulletins, des diplômes, portes ouvertes...),
- formation continue hors temps scolaire, nouvelles missions aux tâches multiples non définies (professeur référent, tuteur, coordonnateur, ...). L'augmentation des tâches et la suppression de postes dans tous les secteurs de l'EN dégradent les conditions de travail des personnels.

Le SNUEP-FSU refuse les nouvelles charges de travail. Le SNUEP-FSU demande la prise en compte des souffrances professionnelles, des difficultés liées à l'exercice de la profession et la reconnaissance de la pénibilité du métier. »

#### CHSCT :

« La FSU a signé en 2010 un accord sur la santé au travail qui aboutira après les élections professionnelles de la FP à la transformation des CHS en CHSCT, à la création d'une mission d'observation interministérielle, à la création d'un suivi post-professionnel, à la reconnaissance de l'existence de risques psychosociaux et de la nécessité de les prévenir. Les CHSCT vont avoir un rôle majeur d'évaluation et d'amélioration des conditions de travail.

D'autre part, les compétences accrues des membres des CHSCT vont permettre aux représentants d'enquêter dans l'établissement où des collègues ont besoin d'aide, avant même que survienne un accident de service. Le SNUEP-FSU, en lien avec tous les personnels participant à ces instances doit faire reconnaître les réalités de nos métiers. Cela commence par la demande systématique des visites régulières auprès du médecin de prévention qui est le seul à pouvoir compléter l'enquête SUMER (Surveillance médicale des risques) qui permettra de faire reconnaître par l'employeur de l'EN la difficulté d'exercer le métier d'enseignant. »

## L'ESSENTIEL POUR SE PROTEGER ET SE DEFENDRE

⇒ Vous devez signaler à la Commission Hygiène et Sécurité (CHS) ou à ses représentants tout incident portant sur :

- ♦ risques de chute des personnes (chutes de plain pied ou de hauteur), risque de chute d'objets ;
- ♦ risques d'incendie ou d'explosion ; risques majeurs (naturels ou technologiques) ; risques liés à l'électricité...
- ♦ risques liés à la circulation routière ; risques liés aux équipements de travail, au mobilier, aux produits ou matériaux dangereux ; risques et nuisances liés aux ambiances de travail (bruit, éclairage, température, aération, ...)
- ♦ risques liés à la manutention d'une charge (charge matérielle ou port d'un enfant) ;
- ♦ risques liés aux travaux réalisés par une entreprise extérieure ;
- ♦ risques liés à un non respect des règles d'hygiène (sanitaires, restauration, tabagisme, ...) ; ...

⇒ Depuis 2012 des CHSCT qui incluent les conditions de travail ont été mis en place auprès du recteur et de chaque DASEN (ex IA). Ils concernent tous les personnels de l'éducation nationale. Ils se déclinent en 2 niveaux de compétences : Le CHSCT Départemental qui a en charge les personnels des Ecoles, des Collèges et des Services administratifs et le CHSCT Académique qui a en charge les personnels des Lycées et du Rectorat.

Le CHSTA (Comité d'hygiène, de Sécurité et des Conditions de travail de proximité académique) a pour mission, entre autres, de se rendre dans certains établissements pour analyser les problèmes et se mettre à l'écoute des personnels. C'est donc une instance fort importante et dont la mission est tout à fait respectable. Il est composé de représentants de l'administration, d'experts et de représentants des personnels. Le SNUEP-FSU est bien évidemment représenté dans cette instance.

⇒ Principaux risques à signaler pour tous les personnels :

- risques liés aux conditions de travail (stress) ; risques liés à l'organisation du travail ; risques liés aux **violences internes** commises au sein de l'établissement par des personnels : conflit, brimades, harcèlement...
- risques liés aux **violences externes** commises sur des personnels par des personnes externes à l'établissement,

⇒ Si vous constatez ou si vous êtes confronté à l'un des risques évoqués ci-dessus vous devez :

- **Faire Inscrire** vos observations et suggestions relatives à l'identification et à la prévention des risques professionnels et à l'amélioration des conditions de travail dans le **registre de santé et de sécurité au travail** (anciennement registre d'hygiène et de sécurité) tenu par l'**assistant de prévention** (en général l'agent de maintenance du lycée : ACOMO). **Ce registre est obligatoire** de même que celui de **signalement de danger grave et imminent**. Ces deux registres ont une importance particulière pour les personnels.
- **Autres registres obligatoires** : registre de sécurité (incendie), de sécurité alimentaire et registre des fiches de données de sécurité. Enfin, Le Document Unique d'évaluation des Risques Professionnels (**DUER**) élaboré par le chef d'établissement, en concertation avec les personnels, évalue et liste les risques afin d'assurer la santé et la sécurité au travail de ces derniers.
- **Tous les registres doivent pouvoir être consultés par les représentants des personnels.**

Bernard Soteras et Jean Luc Massias

**Vous pouvez contacter le secrétaire académique du CHSCT,**

**Patrick FAURENS (FSU), Secrétaire Académique du CHSCTA : [CHSCTA@ac-bordeaux.fr](mailto:CHSCTA@ac-bordeaux.fr)**  
**ou Jean Luc MASSIAS Représentant du personnel au CHSCTA : [snuempaquitaine@gmail.com](mailto:snuempaquitaine@gmail.com)**

**SNUEP 26 rue Paul Mamert 33800 Bordeaux / 05 56 68 98 91**